



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

T.416

Corrigendum 1
(10/97)

SÉRIE T: TERMINAUX DES SERVICES TÉLÉMATIQUES

Technologies de l'information – Architecture de
document ouverte (ODA) et format de transfert:
Architecture de contenu de type caractères

Corrigendum technique 1

Recommandation UIT-T T.416 – Corrigendum 1

(Antérieurement Recommandation du CCITT)

RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE T
TERMINAUX DES SERVICES TÉLÉMATIQUES

Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.

NORME INTERNATIONALE 8613-6

RECOMMANDATION UIT-T T.416

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – ARCHITECTURE DE
DOCUMENT OUVERTE (ODA) ET FORMAT DE TRANSFERT:
ARCHITECTURE DE CONTENU DE TYPE CARACTÈRES**

CORRIGENDUM TECHNIQUE 1

Source

La Recommandation T.416, Corrigendum 1, de l'UIT-T a été approuvée le 16 octobre 1997. Un texte identique est publié comme Norme internationale ISO/CEI 8613-6.

AVANT-PROPOS

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'études à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression "Administration" est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un Membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux responsables de la mise en œuvre de consulter la base de données des brevets du TSB.

© UIT 1998

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
1) Généralités.....	1
2) Article 4.....	1
3) Paragraphe 6.6.....	1
4) Paragraphe 6.8.2.....	1
5) Article 6.....	1
6) Article 8.....	2
7) Paragraphe 8.1.....	2
8) Paragraphe 8.1.3.....	2
9) Paragraphe 8.1.4.....	2
10) Paragraphe 8.1.5.....	2
11) Paragraphe 8.2.2.....	2
12) Paragraphe 9.2.1.....	2
13) Paragraphe 13.1.1.....	3
14) Paragraphe 13.1.3.....	3
15) Paragraphe 13.1.4.....	3
16) Paragraphe 13.1.5.....	3
17) Paragraphe 13.1.6.....	3
18) Paragraphe 13.1.11.....	3
19) Paragraphe 13.1.12.....	3
20) Paragraphe 13.1.13.....	3
21) Paragraphe 13.1.15.....	4
22) Paragraphe 13.1.16.....	4
23) Paragraphe 13.1.17.....	4
24) Paragraphe 13.2.1.....	4
25) Paragraphe 13.2.2.....	4
26) Paragraphe 13.2.3.....	4
27) Paragraphe 13.2.4.....	4
28) Paragraphe 13.3.1.....	4
29) Paragraphe 13.3.2.....	5
30) Paragraphe 13.3.3.....	5
31) Paragraphe 13.5.....	5

32)	Paragraphe 14.2.1.3.1.1.....	5
33)	Paragraphe 14.2.1.3.1.2.....	5
34)	Paragraphe 14.2.1.3.1.3.....	5
35)	Paragraphe 14.2.1.3.1.4.....	5
36)	Paragraphe 14.2.1.3.1.5.....	6
37)	Paragraphe 14.2.1.3.2.....	6
38)	Tableau 8.....	6
39)	Tableau B.2.....	6
40)	Tableau B.4.....	6
41)	Tableau B.6.....	6
42)	Tableau C.1.....	6

NORME INTERNATIONALE

RECOMMANDATION UIT-T

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – ARCHITECTURE DE
DOCUMENT OUVERTE (ODA) ET FORMAT DE TRANSFERT:
ARCHITECTURE DE CONTENU DE TYPE CARACTÈRES**

CORRIGENDUM TECHNIQUE 1

1) Généralités

- a) Remplacer VPR, Position de ligne en avant (*line position relative*) par VPR, Position de ligne en avant (*line position forward*) dans l'article 4.
- b) Remplacer GCC, Composition des caractères graphiques (*graphic character composition*) par Combinaison des caractères graphiques (*graphic character combination*) dans l'article 4 et paragraphes 8.4, 13.1.2, 14.2.1.3.1.8, et dans les Tableaux 3, 8 et C.1.
- c) Remplacer PLU, interligne partiel vers le haut (*partial line up*) par interligne partiel en arrière (*partial line backward*) dans l'article 4 et paragraphes 8.3, 13.1.5, 13.1.6, 13.1.11, 14.2.1.2, 14.2.3, 16 et dans les Tableaux 3, 8 et C.1.
- d) Remplacer PLD, interligne partiel vers le bas (*partial line down*) par interligne partiel en avant (*partial line forward*) dans l'article 4 et paragraphes 8.3, 13.1.5, 13.1.6, 13.1.11, 14.2.3, 16 et dans les Tableaux 3, 8 et C.1.
- e) Ne concerne pas le français.
- f) Remplacer HPR, avancée relative de caractère (*character position relative*) par (*character position forward*) dans l'article 4 et le paragraphe 13.2.3.
- g) Remplacer SOOS, début de la chaîne originale par début de la chaîne initiale dans l'article 4, les paragraphes 13.4.1, 14.2.3 et dans les Tableaux 3 et 8.

2) Article 4

Ajouter la Note suivante à la fin de l'article:

NOTE – Pour des raisons historiques les abréviations de certaines fonctions de commande ne correspondent pas à leurs noms.

3) Paragraphe 6.6

Reformuler comme suit le premier paragraphe:

Le caractère graphique ESPACE (SP) a une représentation graphique qui consiste en l'absence de symbole graphique. Il indique également un point de rupture de ligne possible (voir 14.2.1.3.2).

4) Paragraphe 6.8.2

Dans la dernière phrase du troisième paragraphe, remplacer le caractère ESPACE (SP) est considéré tant comme un caractère graphique que comme une fonction de commande et indique par le caractère graphique ESPACE indique.

5) Article 6

Ajouter le nouveau paragraphe 6.9 suivant:

6.9 Caractéristiques dépendantes de la mise en œuvre

Les effets réels des caractéristiques de présentation spécifiés par les attributs d'architecture de contenu de type caractères dépendent de la mise en œuvre et ne sont pas définis dans les Rec. UIT-T de la série T.410 | ISO/CEI 8613.

Lors d'un transfert, si un émetteur spécifie un attribut particulier, il n'est aucunement garanti que la caractéristique correspondante sera présentée correctement par le système récepteur. La spécification des attributs de contenu de type caractère est censée fournir au système destinataire capable de les recevoir des informations suffisantes pour réussir à présenter correctement les caractéristiques correspondantes.

Les profils d'application de document peuvent spécifier des exigences supplémentaires de prise en charge pour les attributs de présentation de caractères définis dans la présente Spécification.

NOTE – Le mode de représentation par une mise en œuvre d'une caractéristique de restitution particulière, ou d'une caractéristique de substitution, est une question locale qui sort du domaine d'application de la présente Spécification. On peut citer à titre d'exemples:

- certaines modalités de mise en évidence faisant appel au choix de polices (par exemple «graisse», «inclinaison», «inversion de l'image»);
- utilisation d'une autre méthode de restitution afin de représenter la caractéristique dite de «clignotement» dans un texte imprimé;
- remplacement du soulignement par une méthode appropriée de mise en évidence dans les systèmes d'écriture qui n'utilisent pas un sens d'écriture horizontal;
- choix d'une police de remplacement lorsque le système destinataire ne dispose pas de la police spécifiée par l'expéditeur.

6) Article 8

Supprimer la Note 1 et remplacer l'actuelle Note 2 par:

NOTE – Les profils d'application de document peuvent imposer des restrictions supplémentaires concernant l'utilisation des caractéristiques de caractères définies dans le présent article.

7) Paragraphe 8.1

Supprimer la Note.

8) Paragraphe 8.1.3

Supprimer la Note.

9) Paragraphe 8.1.4

Supprimer la Note.

10) Paragraphe 8.1.5

Supprimer la Note.

11) Paragraphe 8.2.2

Supprimer la Note 1, et renuméroter en conséquence les Notes 2 et 3 qui deviennent les Notes 1 et 2.

12) Paragraphe 9.2.1

a) *Remplacer le dernier paragraphe avant la Note par:*

La spécification de l'indicateur de formatage ne peut être modifiée dans le contenu d'un composant de base.

b) *Remplacer la Note par:*

NOTE – Dans le cadre d'un transfert de document, le destinataire ne peut profiter de cet attribut que s'il a une police de caractères de même largeur pour chaque caractère et offrant le même crénage en paire pour chaque paire de caractères.

13) **Paragraphe 13.1.1**

Remplacer le premier paragraphe par:

Fonction de commande spécifiant le déplacement de la position active au point de début de ligne, mais pas dans le sens de la progression des lignes.

14) **Paragraphe 13.1.3**

Remplacer la première phrase par:

Fonction de commande avec un paramètre sélectif qui spécifie un sous-répertoire du répertoire de caractères graphiques de ISO/CEI 6937.

15) **Paragraphe 13.1.4**

Remplacer la première phrase par:

Fonction de commande qui spécifie le déplacement de la position active dans le sens de progression des lignes, mais pas dans le sens du trajet des caractères.

16) **Paragraphe 13.1.5**

Remplacer le premier paragraphe par:

Fonction de commande qui spécifie le début de la restitution des indices inférieurs ou la fin de la restitution des indices supérieurs des caractères graphiques.

17) **Paragraphe 13.1.6**

Remplacer le premier paragraphe par:

Fonction de commande qui spécifie le début de la restitution des indices supérieurs ou la fin de la restitution des indices inférieurs des caractères graphiques.

18) **Paragraphe 13.1.11**

Remplacer le premier paragraphe par:

Fonction de commande avec un paramètre facultatif sélectif spécifiant, soit le début, soit la fin d'une chaîne de caractères graphiques dont les images se formeront dans le sens contraire de celui du texte immédiatement précédent (voir 7.2.4).

19) **Paragraphe 13.1.12**

Remplacer le premier paragraphe par:

Fonction de commande avec un paramètre facultatif sélectif spécifiant un taquet de tabulation de référence dans un «repère de tabulations» associé (voir 9.1.13).

20) **Paragraphe 13.1.13**

Remplacer le paragraphe par:

Fonction de commande qui spécifie l'occurrence d'un caractère jugé incorrect ou erroné.

21) Paragraphe 13.1.15

Remplacer le premier paragraphe par:

Fonction de commande avec un paramètre numérique facultatif qui spécifie le déplacement de la position active dans le sens contraire au sens de progression des lignes, et ce, du nombre de SMU spécifié par le paramètre.

22) Paragraphe 13.1.16

Remplacer le premier paragraphe par:

Fonction de commande avec un paramètre numérique facultatif qui spécifie le déplacement de la position active dans le sens de la progression des lignes, et ce, du nombre de SMU spécifié par le paramètre.

23) Paragraphe 13.1.17

Remplacer le paragraphe par:

Ces fonctions entrent dans la catégorie des fonctions de commande utilisées pour la désignation et l'appel de jeux de caractères graphiques. Elles sont définies dans l'ISO/CEI 6429 et leur utilisation est définie dans l'ISO/CEI 2022.

24) Paragraphe 13.2.1

Remplacer la première phrase par:

Fonction de commande qui spécifie le déplacement de la position active, dans le sens contraire au trajet des caractères, sur une distance spécifiée par la plus récente intervention de l'une des deux fonctions de commande, choix de l'espacement des caractères (SHS, *select character spacing*) ou établissement de l'espacement des caractères (SCS, *set character spacing*), si elles existent, ou par l'attribut de présentation «espacement des caractères».

25) Paragraphe 13.2.2

Remplacer le premier paragraphe par:

Fonction de commande avec un paramètre numérique facultatif qui spécifie le déplacement de la position active dans le sens contraire au trajet des caractères, et ce, du nombre de SMU spécifié par le paramètre.

26) Paragraphe 13.2.3

Remplacer le premier paragraphe par:

Fonction de commande avec un paramètre numérique facultatif qui spécifie le déplacement de la position active dans le sens du trajet des caractères, et ce, du nombre de SMU spécifié par le paramètre.

27) Paragraphe 13.2.4

Remplacer la première phrase par:

Fonction de commande avec un paramètre numérique facultatif, placée au début d'une ligne pour spécifier que la ligne ne doit pas être justifiée.

28) Paragraphe 13.3.1

Remplacer le paragraphe par:

Fonction de commande qui spécifie un point où une coupure de ligne peut intervenir lors du formatage du texte (voir 14.2.1.3.2).

29) Paragraphe 13.3.2

Remplacer le premier paragraphe par:

Fonction de commande qui spécifie un point où aucune coupure de ligne ne doit intervenir lors du formatage du texte (voir 14.2.1.3.2).

30) Paragraphe 13.3.3

Remplacer le premier paragraphe par:

Fonction de commande avec un paramètre sélectif facultatif qui spécifie soit le début, soit la fin de passages de texte transférés l'un après l'autre, mais destinés à être présentés en parallèle l'un avec l'autre (voir 7.2.5).

31) Paragraphe 13.5

Remplacer le texte actuel par:

13.5 ESPACE (SP, SPACE)

Le caractère graphique ESPACE joue un rôle important dans le processus de formatage du contenu. Il fait office de délimiteur et indique un point de coupure de ligne potentiel, à moins qu'il ne soit immédiatement suivi par un autre ESPACE ou par l'intervention d'une fonction de commande *pas de coupure ici* (NBH, *no break here*) (voir 13.3.2).

Le caractère graphique ESPACE spécifie le déplacement de la position active sans que ne se forme l'image d'aucun caractère graphique. Toutefois les formes de rendu graphique effectivement utilisées s'appliquent aussi au caractère graphique ESPACE, par exemple si l'on utilise le soulignement, il en résultera un soulignement sans symbole graphique.

Tout caractère graphique ESPACE qui suit un caractère différent de ESPACE et qui précède un caractère de fin de ligne n'est pas pris en compte par le processus de restitution du contenu.

32) Paragraphe 14.2.1.3.1.1

Remplacer le dernier paragraphe par:

Lorsque le crénage en paire est exécuté par le processus de mise en page du contenu, il aboutit à l'insertion d'une fonction de commande *retour arrière de caractère* (HPB, *character position backward*) ou *avancée relative de caractère* (HPR, *character position forward*) entre les deux caractères concernés.

33) Paragraphe 14.2.1.3.1.2

Remplacer le dernier paragraphe par:

Lorsque le décalage de la première ligne est exécuté par le processus de mise en page du contenu, il aboutit à l'insertion d'une fonction de commande retour arrière de caractère (HPB) ou avancée relative de caractère (HPR).

34) Paragraphe 14.2.1.3.1.3

Remplacer le dernier paragraphe par:

Lorsque l'itémisation est exécutée par le processus de mise en page du contenu, elle aboutit à l'insertion d'une fonction de commande retour arrière de caractère (HPB) ou avancée relative de caractère (HPR) avant le texte de l'identificateur d'article.

35) Paragraphe 14.2.1.3.1.4

a) *Remplacer «aligné sur le début» par 'aligné sur le début' (deux occurrences), «aligné sur la fin» par 'aligné sur la fin' (une occurrence), «centré» par 'centré' (une occurrence), «pas d'itémisation» par 'pas d'itémisation' (une occurrence) et «justifié» par 'justifié' (deux occurrences).*

b) *Ne concerne pas le texte français.*

c) *Remplacer le dernier paragraphe par:*

Lorsque l'attribut de présentation «alignement» a la valeur 'justifié', indépendamment du fait que l'alignement ait été exécuté par le processus de mise en page du contenu ou par le processus de restitution du contenu, la fonction de commande *pas de justification* (JFY, *no justify*) est insérée au début de la dernière ligne de la séquence de caractères, en vue d'éviter la justification de cette ligne par le processus de restitution du contenu.

36) Paragraphe 14.2.1.3.1.5

Remplacer le paragraphe par:

Lorsque la tabulation est exécutée par le processus de mise en page du contenu, elle aboutit à l'insertion d'une fonction de commande avancée relative de caractère (HPR) ou retour arrière de caractère (HPB) entre chaque occurrence de la fonction de commande *tabulation sélective* (STAB, *selective tabulation*) et le premier caractère graphique qui la suit.

37) Paragraphe 14.2.1.3.2

Remplacer SP par ESPACE (deux occurrences).

38) Tableau 8

a) *Rectificatif sans objet dans la version française.*

b) *Supprimer la ligne correspondant à SP.*

39) Tableau B.2

Supprimer la ligne correspondant à SP.

40) Tableau B.4

Supprimer la ligne correspondant à SP .

41) Tableau B.6

Supprimer la ligne correspondant à SP.

42) Tableau C.1

a) *Remplacer la ligne correspondant à SOOS par:*

SOOS Début de la chaîne initiale (*start of original string*) CSI 02/01 04/00

b) *Supprimer la ligne correspondant à SP.*

SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux pour données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information
Série Z	Langages de programmation